

## Crèches : les masques tombent en mars !

Communiqué de presse

**Boulogne-Billancourt, le 14 mars 2022 – La Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) salue la suppression du masque pour les professionnels de crèches et de micro-crèches et appelle les candidats à présenter leurs priorités pour la Petite Enfance.**

[Fin de l'obligation du port du masque en crèches depuis le 14 mars 2022](#)

C'est par un décret du 12 mars 2022 que **les professionnels des crèches et des micro-crèches ont appris qu'ils ne sont plus soumis à l'obligation du port du masque auprès des enfants de 0 à 3 ans.**

La Fédération Française des Entreprises de Crèches salue cette **décision bénéfique aux enfants** accueillis et rappelle que les gestes barrière continueront toujours à être appliqués en application du **protocole sanitaire dont la mise à jour est imminente.**

[La FFEC invite les candidats à l'élection présidentielle à tomber les masques pour la Petite Enfance le 21 mars](#)

A l'heure où plusieurs candidats veulent instaurer un nouveau droit des enfants à un accueil de qualité avant 3 ans en mettant en place un Service Public de la Petite Enfance, la FFEC rappelle qu'il conviendra d'abord de répondre aux 3 enjeux fondamentaux du secteur : **former plus de professionnels, créer plus de places en crèche et dépenser les 15 milliards d'excédents de la branche Famille entre 2022 et 2025<sup>1</sup>** au bénéfice de la qualité d'accueil des jeunes enfants et non pour rembourser les dettes publiques.

**Les 11 propositions au service de la Petite Enfance sont [téléchargeables ici](#)**

La Fédération Française des Entreprises de Crèches appelle tous les candidats à l'élection présidentielle à faire de la Petite Enfance une priorité pour la France et les invite à présenter leurs engagements le 21 mars au Printemps de la Petite Enfance, un événement co-organisé par les représentants des professionnels de la Petite Enfance et des représentants des modes d'accueil, individuel comme collectif, public comme privé, associatif comme marchand, avec le soutien des [Pros de la Petite Enfance](#).

**Le 21 mars 2022, les masques doivent tomber et les Français doivent savoir qui sont les candidats qui choisissent de faire de la Petite Enfance une priorité pour la France.**

[Contact presse](#) : Elsa HERVY Déléguée générale  
06 38 54 49 73 [elsahervy@ff-entreprises-creches.com](mailto:elsahervy@ff-entreprises-creches.com)

[A propos de la FFEC : chiffres actualisés au 1<sup>er</sup> janvier 2022](#)

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec **800 entreprises** adhérentes représentant **2 300 établissements**, soit plus de **57 000 places de crèches** en France et employant **23 000 salariés**, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et surpasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.

---

<sup>1</sup> dossier de presse du PLFSS 2022 : [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2021/09/1437\\_-\\_dp\\_plfss\\_2022.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2021/09/1437_-_dp_plfss_2022.pdf), page 40



les pros de la  
**petitenfance**

Avec le soutien de  
**HABA** Pro

PRÉSENTENT



# Le Printemps de la Petite Enfance

Les acteurs du secteur interpellent les candidats à l'élection présidentielle



[Vous inscrire pour assister au Printemps de la Petite Enfance en Visio](#)